



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R75-2020-085

PUBLIÉ LE 19 JUIN 2020

Sommaire

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-05-28-005 - Avis de renouvellements tacites d'activités de soins de médecine et activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie intervenus au 28 mai 2020 pour les départements de la Dordogne, de la Gironde, de Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres et de la Vienne (5 pages) Page 3

DIRECCTE NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-06-10-005 - Arrêté modificatif n° 10 désignation défenseurs syndicaux NA du 10 06 2020 (8 pages) Page 9

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-06-18-002 - Arrêté de délégation de signature de RRA à rectrice Limoges CRAES (2 pages) Page 18

R75-2020-06-18-001 - Arrêté de délégation de signature de RRA à rectrice Poitiers CRAES (2 pages) Page 21

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-05-28-005

Avis de renouvellements tacites d'activités de soins de médecine et activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie intervenus au 28 mai 2020 pour les départements de la Dordogne, de la Gironde, de Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres et de la Vienne

Direction de l'offre de soins et de l'autonomie

Pôle Offre de soins

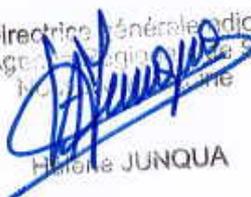
Département soins et plateaux techniques hospitaliers

**Renouvellement tacite d'autorisations
des activités de soins / d'équipements matériels lourds**
**Demande d'insertion au recueil des actes administratifs
de la région Nouvelle-Aquitaine**

Conformément à l'article R. 6122-41 du code de la santé publique, les renouvellements tacites d'autorisations intervenus en application du cinquième alinéa de l'article L. 6122-10 et, la date à laquelle ils prennent effet, doivent être mentionnés dans le recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Dans ce cadre, et aux fins d'insertion, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la liste des renouvellements tacites d'autorisation d'activités de soins de médecine et des activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie intervenus au 28 mai 2020 pour les départements de la Dordogne, de la Gironde, de Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne.

Fait à Bordeaux, le 28 mai 2020

La Directrice Générale adjointe
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Hannelore JUNQUA

**RENOUVELLEMENTS TACITES D'AUTORISATION INTERVENUS
au 28 mai 2020**

~ ~ ~

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

➤ L'autorisation d'exercer les activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie :

- actes électrophysiologiques de rythmologie
- actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte

accordée au Centre hospitalier de Périgueux – 80 avenue Georges Pompidou – 24019 Périgueux est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 23 mars 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 24 000 011 7

N° FINESS ET : 24 000 048 9

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

➤ L'autorisation d'exercer l'activité de soins de médecine en hospitalisation à temps partiel au sein de l'hôpital privé Saint Martin accordée à la SAS Hôpital privé Saint Martin – allée des tulipes – 33600 Pessac est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 7 mars 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 33 000 030 8

N° FINESS ET : 33 078 050 3

➤ L'autorisation d'exercer les activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie :

- actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte

sur le site de l'Hôpital privé Saint Martin – allée des tulipes – 33600 Pessac accordée à la SCM Aquitaine KT – allée des tulipes – 33608 Pessac est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 23 mars 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 33 080 405 5

N° FINESS ET : 33 006 037 7

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

➤ L'autorisation d'exercer l'activité de soins de médecine en hospitalisation complète au sein du Centre hospitalier Agen-Nérac sur le site de Nérac - 80 allée d'Albret – 47600 Nérac accordée au Centre hospitalier Agen-Nérac – route de Villeneuve 47923 Agen cedex 9 est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 3 août 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 47 001 617 1

N° FINESS ET : 47 000 052 2

➤ L'autorisation d'exercer les activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie :

- actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte

sur le site de la Clinique Esquirol Saint Hilaire accordée à la SAS Clinique Esquirol Saint Hilaire - 1 rue du Dr et Mme Delmas – 47000 Agen est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 23 mars 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 47 001 406 9

N° FINESS ET : 47 000 002 7

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

➤ L'autorisation d'exercer les activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie :

- actes électrophysiologiques de rythmologie
- actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte

sur le site de la Clinique médicale et cardiologique d'Aressy – Route de Lourdes – 64320 Aressy accordée à la Société nouvelle d'exploitation de la Clinique cardiologique d'Aressy est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 23 mars 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 64 000 056 8

N° FINESS ET : 64 078 122 5

➤ L'autorisation d'exercer les activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie :

- actes électrophysiologiques de rythmologie
- actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte

accordée au Centre hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 Pau Cedex est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 23 mars 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 64 078 129 0

N° FINESS ET : 64 000 060 0

➤ L'autorisation d'exercer les activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie :

- actes électrophysiologiques de rythmologie
- actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte

sur le site du centre de cardiologie du Pays Basque accordée au GCS Centre de cardiologie du Pays-Basque – 13 avenue de l'Interne Jacques Loëb – 64101 Bayonne est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 23 mars 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 64 001 065 8

N° FINESS ET : 64 001 658 0

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

➤ L'autorisation d'exercer l'activité de soins de médecine en hospitalisation à temps partiel au sein de la Polyclinique Inkermann accordée à la SAS Polyclinique Inkermann – 84 route d'Aiffres – 79000 Niort est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 22 mars 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 79 000 124 2

N° FINESS ET : 79 000 994 8

DEPARTEMENT DE LA VIENNE

➤ L'autorisation d'exercer l'activité de soins de médecine en hospitalisation à temps partiel au sein de la Clinique de Châtelleraut accordée à la SAS Clinique de Châtelleraut – 17 rue de Verdun – 86100 Châtelleraut est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 1^{er} avril 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 86 001 075 0

N° FINESS ET : 86 078 031 1

➤ L'autorisation d'exercer l'activité de soins de médecine en hospitalisation à temps partiel au sein du Groupe hospitalier Nord Vienne *sur le site de Loudun* – 3 rue des Visitandines – CS 60101 – 86206 Loudun accordée au Groupe hospitalier Nord Vienne – rue du Docteur Luc Montagnier – rocade Est – 86106 Châtelleraut est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 27 avril 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 86 001 338 2

N° FINESS ET : 86 000 003 3

➤ L'autorisation d'exercer l'activité de soins de médecine en hospitalisation à temps partiel au sein du Groupe hospitalier Nord Vienne *sur le site de Châtelleraut* accordée au Groupe hospitalier Nord Vienne – rue du Docteur Luc Montagnier – rocade Est – 86106 Châtelleraut est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 27 avril 2021 pour une durée de sept ans.

N° FINESS EJ : 86 001 338 2

N° FINESS ET : 86 000 002 5

DIRECCTE NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-06-10-005

Arrêté modificatif n° 10 désignation défenseurs syndicaux NA du 10 06 2020

*Arrêté modificatif n° 10 de l'arrêté R75-2016-09-02-001 relatif à la désignation des défenseurs
syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine*



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
aux affaires régionales**

**Arrêté modificatif n° 10 de l'arrêté R75-2016-09-02-001
relatif à la désignation des défenseurs syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine**

LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
PRÉFÈTE DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-OUEST
PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

- VU le code du travail, notamment ses articles L. 1453-4, L. 1453-7, L. 1453-8, R. 1453-2 ; D. 1453-2-1 et suivants ;
- VU la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, notamment son article 258 ;
- VU la décision n° 2019-831 QPC du 12 mars 2020 du Conseil constitutionnel, publiée au Journal Officiel n° 0062 du 13 mars 2020, texte n° 105 qui introduit une réserve d'interprétation au paragraphe 8 :
« les dispositions contestées ne sauraient priver la partie ayant choisi de se faire assister par un défenseur syndical devant le conseil des prud'hommes de continuer à être représentée, dans tous les cas, par ce même défenseur devant la cour d'appel compétente » ;
- VU les propositions formulées par les organisations représentatives syndicales de salariés et professionnelles d'employeurs ;
- VU la liste établie par les services de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) ;
- VU l'arrêté R75-2016-09-02-001 du Préfet de Région, relatif à la désignation des défenseurs syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine, signé le 02 septembre 2016 ;
- VU l'arrêté R75-2016-09-13-003 modificatif n° 1 de l'arrêté relatif à la désignation des défenseurs syndicaux, signé le 13 septembre 2016 ;
- VU l'arrêté R75-2016-09-28-006 modificatif n° 2 de l'arrêté relatif à la désignation des défenseurs syndicaux, signé le 28 septembre 2016 ;
- VU l'arrêté R75-2016-11-04-007 modificatif n° 3 de l'arrêté relatif à la désignation des défenseurs syndicaux, signé le 4 novembre 2016 ;
- VU l'arrêté R75-2017-04-25-002 modificatif n° 4 de l'arrêté relatif à la désignation des défenseurs syndicaux, signé le 25 avril 2017 ;
- VU l'arrêté R75-2017-10-12-004 modificatif n° 5 de l'arrêté relatif à la désignation des défenseurs syndicaux, signé le 12 octobre 2017 ;
- VU l'arrêté R75-2018-05-15-001 modificatif n° 6 de l'arrêté relatif à la désignation des défenseurs syndicaux, signé le 15 mai 2018 ;
- VU l'arrêté R75-2018-06-28-007 modificatif n° 7 de l'arrêté relatif à la désignation des défenseurs syndicaux, signé le 28 juin 2018 ;
- VU l'arrêté R75-2018-11-28-002 modificatif n°8 de l'arrêté relatif à la désignation des défenseurs syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine du 28 novembre 2018 ;

VU l'arrêté R75-2019-08-20-001 modificatif n°9 de l'arrêté relatif à la désignation des défenseurs syndicaux, signé le 20 août 2019 ;

Sur proposition de M. le Secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR) et de M. le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) ;

ARRÊTE

ARTICLE premier :

L'arrêté R75-2016-09-02-001 du 2 septembre 2016 relatif à la désignation des défenseurs syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine est modifié comme suit :

AJOUTS :

Liste des défenseurs syndicaux présentés par les organisations syndicales de salariés

- Au titre de la CGT

UD CGT de la Charente – 10, rue de Chicoutimi Ma Campagne -16000 ANGOULEME Tél. : 05 45 38 11 48

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
BASSOULET	Sandrine	active	Charente

UD CGT de la Creuse – Maison des syndicats 19, rue de la Braconne BP 70055 23001 GUERET Cedex
Tél. : 05 55 52 06 46

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
HAVREZ	Bernard	retraité	Creuse

UD CGT de la Gironde – bourse du travail 44, cours A. Briand CS21685 33075 BORDEAUX Cedex 05
Tél. : 05 57 22 71 40

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
PISTOLESI	Paula	active	Gironde
CARRESSE	Sébastien	actif	Gironde
LAFITTE	Arnaud	actif	Gironde
ARNAUD	Christophe	actif	Gironde
HAUT	Daniel	actif	Gironde
BANCKAERT	Guillaume	ingénieur	Gironde
THACKET	Adrien	ingénieur	Gironde

UD CGT des Pyrénées Atlantiques – 27, rue Carrerot 64000 PAU Tél. : 05 59 27 13 21

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
LAPIERRE	Patrick	actif	Pyrénées-Atlantiques

GARNIER	Jean-François	retraité	Pyrénées-Atlantiques
---------	---------------	----------	----------------------

UD CGT des Deux-Sèvres – Bourse du travail 8, rue Joseph Cugnot 79000 NIORT
Tél. : 05 49 09 02 39

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
MASSE	Patrice	actif	Deux-Sèvres

UD CGT de la Vienne – Bourse du travail 21bis, rue Arsène Orillard 86035 POITIERS Cedex
Tél. : 05 49 60 34 70

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
DIF	Jamal	actif	Vienne

- **Au titre de la CFDT**

UD CFDT de la Gironde -8, rue Théodore Gardère CS 91372 – 33080 BORDEAUX Cedex
Tél. : 05 57 81 11 11

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
BERECOCHA	Marcin	rédacteur juridique	Gironde
GUEU	Simplice	agent de maîtrise	Gironde
FORTE	Olivier	formateur	Gironde

UD CFDT des Landes – Les Halles, Place R. Ducos - 40100 DAX Tél. : 05 58 74 08 06

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
GOURIOU	Jean-Charles	moniteur d'atelier	Landes

UIS CFDT Pays basque – 1, place Ste Ursule 64100 BAYONNE Tél. : 05 59 55 05 31

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
DARTOIS	Sandrine	croupière employée des jeux	Pyrénées Atlantiques Pays Basque
MAURER	Anne-Marie	chef d'équipe	Pyrénées Atlantiques Pays Basque
CHIRIBARRO	Thierry	croupier	Pyrénées Atlantiques Pays Basque
LARRALDE	Michel	affûteur	Pyrénées Atlantiques Pays Basque

UD CFDT des Deux-Sèvres – 8, rue Joseph Cugnot 79000 NIORT Tél. : 05 49 06 91 55

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
DUBOIS	Christine	conductrice	Deux-Sèvres

UD CFDT de la Vienne - 21 bis et 23, rue Arsène Orillard 86035 POITIERS Cedex Tél. : 05 49 88 92 84

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
LEBEAU	Gilles	moniteur	Vienne

- Au titre de la CFE-CGC

Syndicat de la métallurgie d'Aquitaine 26, allée de Tourny 33000 BORDEAUX Tél. : 05 56 81 79 51

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
GARNAUD	Hervé	actif	Ex-région Aquitaine

Liste des défenseurs syndicaux présentés par les organisations professionnelles d'employeurs

- Au titre de la FNSEA

FDSEA de la Dordogne – Pôle inter consulaire, Boulevard des saveurs 24060 PERIGUEUX Cedex 09
Tél. : 05 53 35 88 23/39

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
PLAZA	Maéva	juriste	Dordogne

RETRAITS :

Liste des défenseurs syndicaux retirés par les organisations syndicales de salariés

- Au titre de la CGT

UD CGT de la Charente – 10, rue de Chicoutimi, Ma Campagne 16000 ANGOULEME
Tél. : 05 45 38 11 48

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
BISSIRIEX	Serge	retraité	Charente
CHAILLOUX	Christophe	actif	Charente
JEHANNO	Bernard	directeur	Charente
GENTIL	Philippe	actif	Charente

UD CGT de la Charente-Maritime – 6, rue Albert 1^{er} – 17000 LA ROCHELLE Tél. : 05 46 41 63 33

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
BREUIL	Michel	actif	Charente-Maritime

LABAYE	Anthony	actif	Charente-Maritime
LEGERON	Thierry	actif	Charente-Maritime
RABALLAND	Stéphane	technicien	Charente-Maritime
GRATECAP	Jean-Luc	actif	Charente-Maritime
METEAU	Philippe	retraité	Charente-Maritime
MOINARD	Luc	actif	Charente-Maritime

UD CGT de la Corrèze - Maison des associations 2, rue de la Bride 19000 TULLE Tél. : 05 55 20 03 28

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
JACQUEMET	André	retraité	Corrèze

UD CGT de la Creuse - Maison des syndicats 19, rue Braconne BP 70055 - 23001 GUERET Cedex
Tél. : 05 55 52 06 46

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
LEGELDON	Christian	ouvrier	Creuse
LOUIS	Lydie	active	Creuse

UD CGT de la Gironde – bourse du travail – 44, cours A. Briand CS 21685 - 33075 BORDEAUX
Tél. : 05 57 22 71 40

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
NIVAUT SPERL	Pascal	active	Gironde
FAYE	Francis	retraité	Gironde
LEROYER	Sabine	active	Gironde
MICHEL	Julie	active	Gironde

UD CGT des Landes – maison syndicale – 97, caserne Bosquet 40000 MONT DE MARSAN
Tél. : 05 58 06 50 70

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
GUERET	Alain	retraité	Landes
SOURBE	Jean-Luc	retraité	Landes
URIONABARENECHEA	Robert	retraité	Landes

UD CGT des Pyrénées-Atlantiques – 27, rue Carrerot 64000 PAU - Tél. : 05 59 27 13 21

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
COULAIS	Cyril	opérateur	Pyrénées-Atlantiques
BORDENAVE	Jean-Claude	retraité	Pyrénées-Atlantiques

UD CGT des Deux-Sèvres – bourse du travail – 8, rue Joseph Cugnot 79000 NIORT Tél. : 05 49 09 02 39

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
BARE	Alain	actif	Deux-Sèvres
PAPOT	Valérie	active	Deux-Sèvres

MATHIEU	Hélène	active	Deux-Sèvres
SAULNIER	Marion	active	Deux-Sèvres

UD CGT de la Vienne – bourse du travail -21 bis, rue Arsène Orillard 86035 POITIERS Cedex
Tél. : 05 49 60 34 70

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
RIGAUD	Jacqueline	retraîtée	Vienne

UD CGT de la Haute-Vienne – maison du peuple – 24, rue Charles Michels 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 34 37 39

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
JABRAUD	Alain	actif	Haute-Vienne
RAFFIER	Arnaud	actif	Haute-Vienne
PECHER	Michel	retraité	Haute-Vienne

- **Au titre de la CFDT**

UD CFDT de la Dordogne – bourse du travail – 26, rue Bodin 24029 PERIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 35 70 20

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
FAURE DELMAS THILLARD	Alexandra	AMP	Dordogne
FAURIE	Alain	retraité	Dordogne
MONTEPIN	Marie-Renée	retraîtée	Dordogne
GOSSELIN	Yves	retraîtée	Dordogne

UD CFDT de la Gironde – 8, rue Théodore Gardère CS 91372 – 33080 BORDEAUX Cedex
Tél. : 05 57 81 11 11

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
COLOMBO	Jean-Christophe	conducteur	Gironde
GUENON	Didier	salarié	Gironde

UD CFDT du Lot et Garonne – rue des frères Magen 47000 AGEN Tél. : 05 53 66 39 90

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
SADDIK	Mourad	employé de banque	Lot et Garonne

UIS CFDT de VILLENEUVOIS – rue de la Prusse 47300 VILLENEUVE SUR LOT Tél. : 05 53 70 26 32

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
LE RICHE	Claude	retraité	Lot et Garonne

UIS CFDT Pays- Basque – 1, place Ste Ursule 64100 BAYONNE Tél. : 05 59 55 05 31

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
ALARCON	Jacqueline	responsable facturation	Pyrénées-Atlantiques Pays- Basque
CELLAN	Claire	Aide-soignante	Pyrénées-Atlantiques Pays- Basque
LARRE	Michel	retraité	Pyrénées-Atlantiques Pays- Basque

UD CFDT de la Haute-Vienne – 32, rue Adolphe MAUDONNAUD BP 63823 – 87038 LIMOGES
Tél. : 05 55 33 25 14

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
PEREIRA	Mélissa	conductrice	Nouvelle-Aquitaine

Liste des défenseurs syndicaux présentés par les organisations professionnelles d'employeurs

- **Au titre de la FNSEA**

FDSEA de la Dordogne – Pôle inter consulaire - Boulevard des saveurs 24060 PERIGUEUX Cedex 09
Tél. : 05 53 35 88 23/39

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE
DIEVAL	Julien	Juriste	Dordogne

ANNULATION ET REMPLACEMENT :

- **Au titre de FO, le périmètre de la Vienne est annulé et remplacé par :**

UD FO de la Vienne – 33, rue des Deux Communes – BP 3 - 86180 BUXEROLLES
Tél. : 05 49 41 05 34

Nom	Prénom	Profession	PERIMETRE
ABONNEAU	Gérard	retraité	Nouvelle-Aquitaine
ALIS-LEFEBVRE	Véronique	salariée active	Nouvelle-Aquitaine
BARREAU	Alain	technicien territorial	Nouvelle-Aquitaine
COURTOIS	Yvette	retraîtée	Nouvelle-Aquitaine
DAIGNE	Stéphanie	contrôleur	Nouvelle-Aquitaine
DESMOUTIERS	Hervé	salarié actif	Nouvelle-Aquitaine
DUPUIS	Francis	retraité	Nouvelle-Aquitaine

Article 2 :

La présente liste des défenseurs syndicaux pour la période courant jusqu'au 31 juillet 2020 sera révisée tous les quatre ans à compter du 1^{er} août 2016. Elle peut être modifiée par ajout, retrait ou radiation.

Article 3 :

La présente liste sera communiquée aux organisations syndicales et professionnelles ainsi que tenue à la disposition du public à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, dans les unités départementales de la DIRECCTE, dans chaque conseil de prud'hommes et dans les cours d'appel de la région Nouvelle-Aquitaine.

Elle est consultable sur le site internet : www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr

Article 4 :

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales de la région Nouvelle-Aquitaine et le Directeur régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine.

Bordeaux, le 10 JUIN 2020

Pour la préfète de Région,
le Secrétaire général pour les affaires
régionales



Patrick AMOUSSOU-ADEBLE

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-06-18-002

Arrêté de délégation de signature de RRA à rectrice
Limoges CRAES



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**Arrêté portant délégation de signature Madame Anne LAUDE,
rectrice de l'académie de Limoges**

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE,
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX, CHANCELIERE DES
UNIVERSITES**

- VU** le Code de l'éducation et notamment ses articles L.612-3 et D.612-1-21 ;
- VU** le décret n° 2019-1200 du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- VU** les décrets n° 2019-1554 et n° 2019-1558 du 30 décembre 2019 relatifs aux attributions des recteurs de région académique et des recteurs d'académie ;
- VU** l'arrêté du 23 janvier 2020 portant délégation d'attribution aux recteurs de région académique ;
- VU** le décret du 24 Juillet 2019 portant nomination de Mme Anne BISAGNI-FAURE en qualité de rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités ;
- VU** le décret du 1^{er} avril 2019 portant nomination de Mme Anne LAUDE en qualité de rectrice de l'académie de Limoges ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 27 décembre 2019 portant nomination de M. Vincent PHILIPPE dans l'emploi de secrétaire général de la région académique Nouvelle-Aquitaine pour une première période de quatre ans du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° R75-2020-01-03-007 en date du 3 janvier 2020 publié au recueil administratifs spécial le 3 janvier 2020 portant délégation de signature à Mme Anne BISAGNI-FAURE, rectrice de l'académie de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, et l'autorisant à subdéléguer sa signature ;
- VU** l'arrêté rectoral portant création au niveau de la région académique Nouvelle-Aquitaine, de la commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur en date du 9 juin 2020.

- A R R E T E -

Article 1^{er} : Délégation est donnée à Madame Anne LAUDE, rectrice de l'académie de Limoges à l'effet de signer les décisions d'inscription d'un candidat, dans une formation du premier cycle, en application des VIII et IX de l'article L.612-3, à l'exception des décisions de refus de réexamen de sa candidature au titre du IX dudit article.

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Nouvelle Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 18 JUIN 2020

La rectrice

Anne BISAGNI-FAURE

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-06-18-001

Arrêté de délégation de signature de RRA à rectrice
Poitiers CRAES



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**Arrêté portant délégation de signature Madame Bénédicte
ROBERT, rectrice de l'académie de Poitiers**

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE,
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX, CHANCELIERE DES
UNIVERSITES**

- VU** le Code de l'éducation et notamment ses articles L.612-3 et D.612-1-21 ;
- VU** le décret n° 2019-1200 du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- VU** les décrets n° 2019-1554 et n° 2019-1558 du 30 décembre 2019 relatifs aux attributions des recteurs de région académique et des recteurs d'académie ;
- VU** l'arrêté du 23 janvier 2020 portant délégation d'attribution aux recteurs de région académique ;
- VU** le décret du 24 Juillet 2019 portant nomination de Mme Anne BISAGNI-FAURE en qualité de rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités ;
- VU** le décret du 18 septembre 2019 portant nomination de Mme Bénédicte ROBERT, en qualité de rectrice de l'académie de Poitiers ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 27 décembre 2019 portant nomination de M. Vincent PHILIPPE dans l'emploi de secrétaire général de la région académique Nouvelle-Aquitaine pour une première période de quatre ans du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° R75-2020-01-03-007 en date du 3 janvier 2020 publié au recueil administratifs spécial le 3 janvier 2020 portant délégation de signature à Mme Anne BISAGNI-FAURE, rectrice de l'académie de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, et l'autorisant à subdéléguer sa signature ;
- VU** l'arrêté rectoral portant création au niveau de la région académique Nouvelle-Aquitaine, de la commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur en date 9 juin 2020.

- A R R E T E -

Article 1^{er} : Délégation est donnée à Madame Bénédicte ROBERT, rectrice de l'académie de Poitiers à l'effet de signer les décisions d'inscription d'un candidat, dans une formation du premier cycle, en application des VIII et IX de l'article L.612-3, à l'exception des décisions de refus de réexamen de sa candidature au titre du IX dudit article.

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 18 JUIN 2020

La rectrice

Anne BISAGNI-FAURE